

L'ECHO DES CGER

Bulletin de liaison des CGER



CENTRE DE GESTION ET D'ECONOMIE RURALE DE LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL

Éditorial

Chers amis lecteurs,

Les centres de gestion et d'économie rurale de la vallée du fleuve Sénégal ont accompagné durant l'année 2009, 332 organisations professionnelles (OP). Il s'agit principalement de la quasi-totalité des unions hydrauliques (23), de 283 organisations de base (OPB) et de 26 autres structures. Ces appuis en conseil de gestion comptable et financière sont renforcés par des formations destinées aux responsables de ces OP. Au cours de l'exercice 2009, 40 sessions de formation ont été organisées pour 109 OP; ce qui porte le nombre de producteurs formés à 8740 (cumul).

En ce qui concerne le conseil de gestion à l'exploitation familiale, nous avons démarré avec 12 exploitations du village de NDIAYE

pour un objectif de 50.

Les unions hydrauliques, gestionnaires des aménagements hydro agricoles qui avaient adhérees depuis mai 2004 continuent à solliciter les services des CGER. Cependant, il faut reconnaître que toutes les recommandations et conseils formulés lors des assemblées générales de restitution des comptes ne sont pas suivis à 100%. En effet, si on regarde les évolutions sur certains indicateurs de bilan, il est urgent de recadrer leurs missions concernant la gestion des aménagements et les contrats de crédit pour un meilleur respect des engagements vis-à-vis de leurs partenaires, notamment la SAED et la CNCAS.

Depuis la création des centres en 2004, Il est apparu dans l'analyse de la situation financière des unions que les

comptes de dépôts à terme (DAT) ne sont pas alimentés correctement.

Pour le cas des OPB, le niveau de remboursement vis-à-vis de la banque demeure encore problématique, malgré les bonnes performances agronomiques enregistrées durant ces dernières campagnes. Une grande quantité de riz paddy de la CSC 2009 reste encore dans les magasins, faute de prix rémunérateurs et d'un véritable circuit de distribution. On peut quand même espérer que ce problème de la commercialisation du riz trouvera une réponse définitive avec les projets qui sont en gestation et dont cet épineux problème est pris en compte.

Bonne lecture

Production de riz dans la VFS / hivernage 08/09—situation des remboursements internes.....page 2

Test sur la quantité d'urée appliquée à l'hectare.....page 3

Entretien avec un producteur d'oignon sur les difficultés de la filièrepage 4

Le programme de développement des marchés agricoles au Sénégal (PDMAS)page 5

Entretien avec le président de l'Union de THIAGARpage 6

Séjour d'une mission de Rhône Alpes aux CGER.....page 7

Quelques informations sur l'assistance technique au dispositif des CGER.....page 7

Portait d'un comptable conseiller du CGER WALO — Abou SY.....page 8

Irrigation : Les producteurs de la zone de Médina Pété très inquiets.....page 9

Le Sournal au pays de Galo et de Diogyoye.....page 10

**SITUATION DES REMBOURSEMENT EN INTERNE AU SEIN DES GIE SUIVIS
PAR LES CGER (Campagne Riz – hivernage 2008/2009)**

Village	crédit campagne	crédit campagne	remboursement	solde crédit		Taux de remboursement	
	(+ moratoires)	+arriérés	au 31/05/09	sur campagne	sur Camp+ arriérés	sans arriérés	avec arriérés
OP suivies par le CGER WALO							
Bokhol	777 195	2 042 432	588 000	-189 195	-1 454 432	76%	29%
Boundoum est	3 540 187	3 540 187	1 327 600	-2 212 587	-2 212 587	38%	38%
Dagana	24 451 351	30 851 589	12 937 638	-11 513 713	-17 913 951	53%	42%
Diawar	14 523 890	14 523 890	6 670 062	-7 853 828	-7 853 828	46%	46%
GAE	10 260 514	11 401 691	2 458 000	-7 802 514	-8 943 691	24%	22%
kassack nord	101 117 903	116 247 434	108 773 762	7 655 858	-7 473 673	108%	94%
Kassack sud	11 232 987	23 468 250	11 188 275	-44 712	-12 279 975	100%	48%
Kheun	9 156 999	9 156 999	8 097 497	-1 059 502	-1 059 502	88%	88%
ndiatène	14 120 928	14 120 928	13 665 218	-455 710	-455 710	97%	97%
ndombo allarba	43 378 387	50 215 069	44 816 834	1 438 447	-5 398 235	103%	89%
Pakh	5 889 160	5 889 160	5 737 152	-152 008	-152 008	97%	97%
Pont gendarme	7 864 834	19 648 790	9 245 099	1 380 265	-10 403 691	118%	47%
Ronkh	14 661 878	16 077 121	13 653 884	-1 007 994	-2 423 237	93%	85%
ross béthio	4 420 643	4 420 643	5 775 000	1 354 357	1 354 357	131%	131%
thiago	2 841 031	6 787 079	2 850 000	8 969	-3 937 079	100%	42%
Wassoul	7 604 153	7 604 153	7 305 900	-298 253	-298 253	96%	96%
Sous total	275 842 039	335 995 413	255 089 921	-20 752 118	-80 905 493	92%	76%

OP suivies par le CGER FOUTA

Aéré Lao	64 650 853	72 958 216	0	-64 650 853	-72 958 216	0%	0%
bocké	5 907 768	5 907 768	0	-5 907 768	-5 907 768	0%	0%
Diamel Diéry	2 074 754	5 361 219	0	-2 074 754	-5 361 219	0%	0%
Diami galo	4 431 365	4 431 365	0	-4 431 365	-4 431 365	0%	0%
Diawbé	6 511 130	6 511 130	0	-6 511 130	-6 511 130	0%	0%
Diongui	4 819 265	4 819 265	0	-4 819 265	-4 819 265	0%	0%
fanaye	60 010 524	77 811 270	13 098 115	-46 912 409	-64 713 155	22%	17%
Figo	5 532 692	5 532 692	0	-5 532 692	-5 532 692	0%	0%
Fondé gandé	2 657 567	2 657 567	0	-2 657 567	-2 657 567	0%	0%
Galoya	12 122 409	12 122 409	0	-12 122 409	-12 122 409	0%	0%
Golléré	10 449 381	10 602 483	0	-10 449 381	-10 602 483	0%	0%
Guédé	3 000 031	3 000 031	0	-3 000 031	-3 000 031	0%	0%
Keur Maouloud	3 638 707	3 638 707	0	-3 638 707	-3 638 707	0%	0%
Méri	12 072 260	12 117 260	0	-12 072 260	-12 117 260	0%	0%
Ndieurba	11 727 572	11 727 572	400 000	-11 327 572	-11 327 572	3%	3%
Ndioum	42 250 868	44 410 911	0	-42 250 868	-44 410 911	0%	0%
Ngoui	6 892 135	6 892 135	0	-6 892 135	-6 892 135	0%	0%
thikitte	8 329 980	8 329 980	0	-8 329 980	-8 329 980	0%	0%
thilla	1 981 853	1 981 853	184 500	-1 797 353	-1 797 353	9%	9%
toufndé gandé	2 314 169	2 314 169	0	-2 314 169	-2 314 169	0%	0%
Sous total	271 375 283	303 128 002	13 682 615	-257 692 668	-289 445 387	5%	5%

Total Général	547 217 321	639 123 415	268 772 536	-278 444 786	-370 350 880	49%	42%
----------------------	--------------------	--------------------	--------------------	---------------------	---------------------	------------	------------

Le tableau ci-dessus donne :

Pour les OP suivies par le CGER WALO, dans le département de Dagana, on observe un taux de remboursement moyen de 92% sans les arriérés de crédit et 76% avec les arriérés de crédit.

Pour les OP suivies par le CGER FOUTA, dans le département de Podor, le taux de remboursement moyen observé est de 5% sans les arriérés de crédit et 5% avec les arriérés de crédit. Ces faibles taux observés dans le Podor peuvent s'expliquer de deux manières:

- pour les OP qui font la tomate, le remboursement du crédit riz est supporté par la production de la campagne en cours.
- Pour les autres, le remboursement provient des ressources extérieures.

Test sur la quantité d'urée appliquée à l'hectare

Statistiques descriptives sur les 3 échantillons de GIE suivis sur les 3 campagnes

Variable	Observations	Obs. avec données manquantes	Obs. sans données manquantes	Minimum (Kg/ha)	Maximum (Kg/ha)	Moyenne (Kg/ha)	Ecart-type
Urée 2006	36	0	36	243,448	355,798	293,907	22,682
Urée 2007	36	0	36	0,000	392,564	269,523	68,608
Urée 2008	36	0	36	183,200	500,000	292,635	51,541

Différences significatives :

	Urée 2006	Urée 2007	Urée 2008
Urée 2006	Non	Non	Non
Urée 2007	Non	Non	Non
Urée 2008	Non	Non	Non

Interprétation

Le test sur le niveau d'apport en Urée effectué dans les mêmes conditions que celui sur les surfaces, montre également que la dose d'Urée appliquée varie peu d'une campagne à l'autre.

Cette dose d'Urée tourne autour de 300 Kg/ha (ce qui est recommandé par l'encadrement). Son évolution comme nous l'avions évoqué, présente quelques fluctuations d'une campagne à l'autre, mais ces variations restent dans des proportions insignifiantes d'un point de vue statistique selon le niveau de

Comparaison sur le prix de l'Urée

Interprétation

Différences significatives :			
	Urée f/kg 2006	Urée f/kg 2007	Urée f/kg 2008
Urée f/kg 2006	Non	Non	Oui
Urée f/kg 2007	Non	Non	Oui
Urée f/kg 2008	Oui	Oui	Non

Dans ce dernier test, nous avons choisi de voir si l'homogénéité de la dose constatée d'une campagne à l'autre pouvait s'expliquer par un prix d'achat de l'Urée uniforme durant la même période.

D'après le tableau de synthèse ci-contre, l'augmentation du prix unitaire de l'Urée en 2008 est significative par rapport aux deux années précédentes.

Le prix de l'Urée ne semble donc pas avoir atteint pour le producteur un niveau qui remettrait en cause le respect des recommandations techniques.

Le suivi annuel des GIE de producteurs par les CGER C'est dans ce cadre que de tels tests peuvent nous permet ainsi de mettre à la disposition des acteurs aider à établir la pertinence qu'il y avait à considérer des relations de cause à effet entre des événements différents au sein du processus. ici et là.

Les phénomènes rencontrés dans le processus de production sont souvent le fait de la combinaison d'un ensemble de facteurs si complexes qu'on peut être amenés à faire appel à des méthodes mathématiques pour circonscrire les champs de possibilité.

Entretien avec un producteur d'oignon

Depuis quelques temps on ne pouvait pas parcourir plus de 10 km sur la route nationale N° 2 sans voir des sacs d'oignon stockés au bord de la route, attendant en vain un client. Pour en savoir plus, Echo des CGER a tendu son micro à un producteur.

Echo des CGER : Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Monsieur GUEYE, je suis Gendarme de profession mais également producteur d'oignon depuis 1997. Mon exploitation se trouve dans le village de Barry à 30 km de Saint Louis et couvre une superficie moyenne de 2 ha. En dehors de l'oignon je cultive d'autres spéculations telles que le riz, le gombo et les aubergines. En 2007, j'ai cultivé 1 ha d'oignon et j'ai obtenu 25 tonnes. En 2008, j'ai augmenté les superficies grâce aux parcelles louées dans les périmètres voisins. C'est ainsi que j'ai pu exploiter 3,80 ha pour ne récolter que trois sacs à cause du manque d'eau dans le canal du Lampsar. En 2009, j'ai exploité 0,74 ha dans le village de Ndélé et j'ai récolté 5 tonnes.

Echo des CGER: quels sont les moyens dont vous disposez pour cultiver l'oignon ?

Monsieur Guéye : Pour aller en campagne je bénéficie d'un financement d'une mutuelle à hauteur de 400 000 FCFA comme c'est le cas cette année. Avec ce montant j'effectue les dépenses suivantes :

- ✦ Offsetage 18500 FCFA
- ✦ Billonnage 27 750 FCFA
- ✦ Semences: 3 kg à 40 000 FCFA le kg
- ✦ Main d'œuvre repiquage 80 000 FCFA
- ✦ 5 sacs urée à 10 500 FCFA le sac
- ✦ Engrais « 09-23-30 » à 11 500 FCFA le sac
- ✦ Herbicide 22 500 FCFA pour 11 et demi
- ✦ Insecticide 15 000 FCFA le litre
- ✦ 30 000f pour la main d'œuvre de récolte
- ✦ Des sacs vides à 22 400 FCFA

En outre, je supporte d'autres charges tels que le transport. Le plus souvent le crédit ne suffit pas pour financer toutes les charges de campagne; ce qui m'oblige à rechercher d'autres ressources additionnelles pour mon activité.

Echo des CGER: Est-ce que la production est directement commercialisée bord champ ?

Monsieur Guéye : Après les récoltes, je stocke la production dans le village sous un arbre pendant un mois avant de commercialiser. Pour cette année j'ai vendu ma production à 150 F le kilo à cause des difficultés de stockage. En effet je ne dispose pas de magasin de stockage et le fait de stocker en plein

air m'amène à faire face à plusieurs difficultés que sont : la divagation des animaux, les voleurs, le climat (chaque semaine il faut extraire les pourritures qui sont dans les sacs). Il faut noter cependant que mes voisins ne stockent même pas leurs productions. Ils vendent à bord champ quelque soit le prix à cause des besoins financiers à satisfaire immédiatement.

Echo des CGER : Est-ce que l'avenir de la filière est prometteur ?

Monsieur Guéye : C'est une filière qui est très rentable mais à condition qu'elle soit bien assainie.

- D'abord il faut que l'agence de régulation des marchés se rapproche des producteurs pour décider ensemble des périodes d'ouverture et de fermeture du marché à l'importation. Car c'est vraiment problématique que le marché soit ouvert aux importations alors que la production locale pourrait aux bords des champs ou bradée aux « bana bana » à moins de 85 FCFA le kilo.
- L'autre difficulté est l'envahissement des parcelles par les éleveurs sans aucune autorisation. Ce qui entraîne en permanence des conflits entre producteurs et éleveurs. Il faut mettre en place un cadre de concertation entre les agriculteurs et les éleveurs car actuellement les producteurs sont obligés de passer la nuit dans leur champ pour surveiller leur culture.
- Pour relancer la filière, il est nécessaire de baisser les prix des intrants mais aussi de redynamiser le cadre de concertation de la filière pour qu'elle puisse prendre en compte les préoccupations des producteurs.
- Il faut que la banque agricole aussi, accepte de financer le crédit comme elle le fait avec le riz et que ce financement prenne en compte l'ensemble des charges de la campagne.



Le programme de développement des marchés agricoles du Sénégal (PDMAS)

Pour en savoir plus sur le PDMAS, Echo des CGER a rencontré l'équipe technique à la base de la SAED du bas Delta.

Présentation du programme

Le programme de développement des marchés agricoles du Sénégal vise à exploiter 2500 ha en petite irrigation répartis comme suit : 1500 ha entre Ross bethio et le pont de Ndiol et 1000 ha vers Savoigne.

Sur les 2500 ha visés par le programme :

- 1400ha sont destinés à l'exploitation familiale et aux GIE,
- 600 ha pour les PME,
- 500 ha réservés aux firmes industrielles

La mise en œuvre de ce programme a démarré depuis 2008 et s'est traduite par la mise en place du chenal de Kran Kaye pour alimenter les canaux suivants :

- le Nialir gueye qui couvre 139 ha,
- le Gandiaye - 608 ha,
- le Ndiaganbal - 620 ha,
- le canal Massar Gabou - 281 ha,
- le canal polo - 211 ha

En plus de ces canaux, deux chenaux ont été également réhabilités:

- Le canal Socas - 434 ha,
- Le chenal de Thilène - 184 ha.

Egalement des travaux d'endiguement, de recalibrage et de faucardage ont été effectués dans le Gorom aval et le Lampsar. Ce programme comprend également un volet environnement. L'évaluation des impenses le long de l'axe Gorom lampsar et du canal Socas a été faite et les propriétaires ont été indemnisés.

Un programme d'aide à la réinstallation pour améliorer les conditions de vie des populations a été mis en place par la pose de lavoir et de latrines pour les populations concernées, ainsi que des kicks de potabilisation et de passage du bétail.

Les modalités de financement dans le PDMAS s'établissent comme suit :

- Les GIE ou exploitation familiales doivent mobiliser 50% du plan d'affaire global, le reste est subventionné avec la banque mondiale
- Les Petites et moyenne entreprises (PME) bénéficient d'une contribution du projet de 20%
- Les firmes agroindustrielles ne bénéficient pas de la subvention

Concernant l'attribution des terres, chaque entreprise familiale peut bénéficier de 2 ha au maximum, les

PME 20 ha et les firmes au maximum 100ha.

Pour bénéficier du programme PDMAS, le promoteur doit remplir les conditions suivantes:

- Remplir le formulaire F1 disponible au niveau du secteur de la Délégation SAED de Dagana ou au siège de la SAED,
- Ne pas être endetté,
- Adhérer au CGER pour les exploitations familiales
- Payer le Fomaed (fonds de maintenance) et taxes OMVS
- Avoir au moins 3 ans d'expérience dans la filière

Le programme vise surtout les jeunes de 18 à 35 ans et les femmes.

Les premières demandes sont en cours de validation. Un comité régional de sélection présidé par le gouverneur a été mis en place. La SAED, l'AN-CAR, le DRDR, l'ARD, les services vétérinaires, l'environnement et les établissements classés, le conseil rural et les institutions financières sont membres de ce comité.

Des actions de sensibilisations ont été menées sur le terrain et plus de 1000 personnes ont été touchées. Certaines contraintes liées aux points de passage du bétail ont été levées avec l'appui de la SAED et de la communauté rurale de Diamana. Le niveau d'exécution technique des travaux est très satisfaisant.

Pour une meilleure réussite de ce programme, il est important de :

- Former les bénéficiaires sur l'irrigation en goutte à goutte,
- Mettre en place un programme de formation techniques sur les irrigations de pointes et les pratiques culturales,
- Former et informer les promoteurs sur les mécanismes et le fonctionnement du marché international.

Si tout se passe bien, une zone à vocation maraîchère va se développer sur l'axe Ross Béthio— Savoigne, d'ici quelques années

Le volet environnement va accompagner le développement de la culture maraîchère grâce au reboisement de l'ensemble des chenaux.

Une deuxième phase du projet est prévue sur près de 5 000ha autour du lac de Guiers en 2012 et les études techniques ont déjà démarrées.

La troisième phase va concerner les départements de Podor et Matam.

Entretien avec le président de l'Union de Thiagar.

L'Union de Thiagar est située à environ 8 km de Rosso-Sénégal dans la communauté rurale de Ronkh du département de Dagana. Elle est en pleine mutation. Suite au dernier renouvellement du bureau et du conseil d'administration, une nouvelle équipe dynamique appuyée par les CGER est en train d'opérer des redressements importants en vue de relancer les activités de cette Union qui polarise 7 villages. Pour en savoir plus, Echo des CGER a tendu son micro au nouveau Président de l'Union.

Présentation

Je m'appelle Cheick Niang, Président de l'Union de Thiagar. Je suis né en 1970 à Thiagar. A bas âge j'ai fréquenté l'école coranique puis l'école française jusqu'au lycée. Ensuite j'ai abandonné les études pour revenir au village et me consacrer à l'agriculture. J'étais un membre actif au sein de ma section villageoise ce qui m'a permis de gagner la confiance des membres de l'Union qui m'ont élu à la tête de l'organisation.

L'Union des cuvettes de Djeuleuss Thiagar est la première Union à être transférée dans les années 1990. Elle est composée de 7 villages que sont : Ndiatène, Thiagar, Khor, Lougue démisse, Foy, Ndiangue et Ndiaw. Le siège social se trouve à Thiagar. Les organes de l'Union sont l'assemblée générale composée de plus de 10 000 membres, un conseil d'administration de 45 membres et un bureau de 9 membres. Elle possède également des commissions techniques constituées des commissions aménagement, recouvrement, commercialisation, station pompage. Avec l'appui des centres de gestion, l'Union dispose maintenant de statuts, de règlement intérieur et d'un manuel de procédure. En dehors du travail de suivi, les centres de gestion appuient l'Union dans l'élaboration du budget et la fixation du coût hydraulique.

La superficie exploitable est de 1800 ha et celle exploitée varie entre 1200 et 1150 ha. L'Union dispose également de 4 stations composées d'une station principale, de deux stations de reprise (P et F), et d'une station d'exhaure. L'activité principale de l'Union est la fourniture de l'eau pour les campagnes rizicole de l'hivernage et de la contre saison chaude. Le personnel est composé de 15 employés dont 12 pompistes, 2 électromécaniciens et d'un gardien. Cependant elle ne dispose pas de parc pour les machines agricoles.

Actuellement l'Union est en phase de redressement avec pour objectif essentiel de recentrer l'Union sur sa principale mission à savoir la vente de l'eau et l'entretien des aménagements hydro agricole. En effet nous avons hérité d'une Union en crise. Depuis notre élec-

tion au sein de l'Union le 6 mars 2007, nous avons effectué des redressements importants notamment sur le coût hydraulique qui passe de 60 000 FCFA à 75 000 FCFA. Les ventes de l'eau se paient maintenant en espèce ou en bons. Les ventes à crédit ou en nature ont été supprimées.

Difficultés rencontrées

Les difficultés de l'Union sont entre autres :

- La cherté de la facture d'électricité qui tourne autour de 40 000 000 FCFA par campagne pour les 4 stations. En effet nous avons hérité de ces 4 stations qui pouvaient être regroupé en une seule plus une station de drainage,
- Le manque de véhicules pour coordonner les activités dans le casier et les villages membres,
- L'absence d'équipement informatique au sein du siège pour faciliter le traitement et le stockage des informations,
- Déficit de formation du personnel technique en gestion de l'eau.

Les acquis

Les centres de gestion nous appuie du début jusqu'à la fin de la campagne dans l'élaboration du budget, la production des états financiers, les commentaires de gestion mais aussi dans la formation du personnel et des membres de l'Union. Notre souhait est que ce partenariat entre l'Union et les CGER se poursuive, se consolide à travers le renforcement des capacités des membres de l'Union mais aussi dans le conseil et la recherche de nouveaux partenaires.

Nous avons un mandat de 3 ans. Depuis notre arrivée, nous avons réussi à augmenter la superficie, le coût hydraulique et supprimer le crédit eau. Globalement nous pouvons dire que l'objectif a été atteint à 70% car nous avons pu rétablir la confiance entre l'union et la banque. Actuellement 70% des OP ont renouvelé avec le crédit. Le DAT est actuellement à 118 000 000 FCFA et nous comptons l'alimenter à hauteur de 12 000 000 FCFA pour cette campagne.



Séjour d'une mission de la chambre d'agriculture de Rhône Alpes au CGER

Une délégation composée du réseau de compétences agricoles à l'internationale en Rhône Alpes (RESAGRI) et des CER France 74 a séjourné au CGER du 14 au 22 mars 2009.

Cette délégation était composée :

Jean Luc DUCLOS (Vice-président du CER France 74), Jacques MARAIS (conseiller et responsable d'équipe au CER France 74) et Emmanuel MINGASSON (chef de projet « International ») à la Chambre Régionale d'Agriculture Rhône-Alpes).

L'objet de la mission était de poser les premiers jalons pour un partenariat durable entre la Région Rhône Alpes et les CGER.

Durant son séjour, la délégation a rencontré les techniciens et administrateurs des différents centres, certaines organisations suivies par les CGER dans les deux départements que sont Dagana et Podor et également les partenaires des CGER à savoir la SAED et la CNCAS, entre autres.

A la fin du séjour de la délégation, une première synthèse de la visite a été présentée en réunion du conseil d'administration du CGER Vallée.

A l'issue de cette visite, Les pistes de partenariat qui peuvent être envisagées sont les suivantes :

1. Développer le conseil aux exploitations .
2. Diversifier les interventions en conseil vers du conseil juridique, fiscal, social notamment en direction des bénéficiaires des aides au titre du PDMAS.
3. Développer les analyses économiques et leur diffusion aux producteurs, notamment sous forme d'ateliers d'échanges entre producteurs d'une même filière ou du même type de périmètre irrigué pour favoriser la transmission d'expériences et de savoir-faire.
4. Apporter un conseil en termes d'organisation collective (ex. CUMA- Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole).

Un des premiers axes de collaboration entre les CGER et le CER France 74 peut être un appui, par le CER France 74, à la définition du projet d'entreprise et des domaines d'activité stratégiques à développer par les CGER.

La Commission Mixte Rhône-Alpes/Saint-Louis a validé la propositions de programme CGER & le CER France 74 pour la poursuite de cette coopération qui va démarrer par une mission du CER France 74 au



Informations sur l'assistance technique pour le dispositif des CGER

Les missions d'appui techniques des CGER prévues par le PACR ont également démarré depuis le mois de juillet 2009.

- Monsieur Mathieu ZIEGELMEYER a séjourné au CGER pour travailler sur l'analyse stratégique des CGER compte tenu que l'environnement a évolué et que l'on assiste de plus en plus à l'émergence d'entreprises agricoles d'un autre niveau. Le rapport final est disponible .
- Monsieur Jean Christophe CLAUSS de SOFRECO a aussi conduit une mission de suivi évaluation du dispositif . Celle ci entre dans le cadre des missions ponctuelles.
- Également, les CGER ont accueilli Monsieur Maurice ENFRUN de SOFRECO qui a séjourné au CGER du 5 au 20 août 2009. L'objet de sa mission était d'appuyer les CGER à produire une offre de service pour les communautés rurales.
- Dans le cadre de la surveillance de la qualité des services apportés aux membres, le cabinet d'expertise comptable, FICADEC a réalisé une mission de diagnostic des systèmes de gestion utilisés par le dispositif. Il a également profité de l'occasion pour préparer les futures missions, car la collaboration va se faire jusqu'en 2012. L'objet de l'appui de FICADEC est d'accompagner les CGER à disposer de services de qualité qui obéissent aux normes en matière de suivi comptable.

Portrait d' Abou SY, comptable conseiller du CGER Walo

Je m'appelle Abou SY, je suis comptable conseiller du CGER Walo, basé dans la commune de Richard-Toll.

J'ai un BTS en comptabilité et gestion obtenu 2 ans après le baccalauréat. A ma sortie de l'école j'ai été recruté directement par le CGER. J'interviens dans quatre zones à savoir Kassack Nord, Kassack Sud, Ronkh et Ndiatène.

J'ai un portefeuille de 29 dossiers composés comme suit:

- Deux Unions Hydrauliques: Union de Kassack Nord et Union de Kassack Sud,
- Une station d'adduction en eau potable: AEP de Kassack Nord,
- Cinq sections villageoises
- Vingt GIE d'exploitants.

Mon travail consiste à appuyer les OP pour une tenue correcte de leur comptabilité à travers la collecte d'information, le traitement et l'établissement des états financiers pour les campagnes hivernales et contre saisons. Également je fais du conseil en gestion auprès de ses organisations suivies.

Impacts

Les OP apprécient fortement le service rendu par les CGER. D'ailleurs, les responsables me consultent avant de prendre une décision au sein de leurs OP. Grâce au travail de suivi comptable et au conseil de gestion, la confiance renaît entre les dirigeants, les membres et les partenaires tels que la SAED et la CNCAS. Les responsables des OP apprécient les documents de gestion mis en place par les CGER qui rendent plus transparentes la gestion des activités.

Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées dans l'exercice de ce métier de comptable conseiller se résument comme suit:

- Indisponibilité de certains responsables d'OP qui détiennent les informations comptables. Beaucoup de rendez vous ne sont pas respectés;
- Manque de fiabilité de certaines informations livrées par certains responsables;
- Perte d'informations comptables empêchant dès fois l'élaboration des Etats financiers en fin d'exercice à temps;
- Lenteurs dans la programmation des réunions des instances des OP pour la validation des Etats financiers et la restitution des situations de fin de campagne;
- Rétention d'informations par certains responsables

qui ne veulent plus être suivis, contrairement à la volonté des membres;

- Difficultés de disposer d'informations comptables fiables comme les factures et les autres pièces justificatives;
- Absence de volonté dans l'utilisation des documents de gestion comptables pour certains responsables qui veulent toujours maintenir une gestion opaque des activités de l'OP.

Vision

La mission des CGER étant de pérenniser les services d'appui et de conseil au bénéfice de ses adhérents, tous les acteurs doivent œuvrer à sa réussite en cotisant régulièrement. Pour cela il est important que les CGER continuent à faire un travail de qualité auprès des OP afin de garder cette confiance avec les partenaires.

Ce travail de qualité ne peut se faire que si le comptable conseiller est mieux outillé. C'est pourquoi il est nécessaire que les comptables bénéficient d'ordinateurs portables pour corriger les écarts sur place avec les dirigeants.

L'avenir des CGER dépendra d'une part de l'implication de certains partenaires comme la banque qui doivent inciter les OP à adhésion aux CGER pour bénéficier des financements de la campagne.

D'autre part, les OP doivent cotiser régulièrement et surtout régler leurs arriérés de cotisations vis-à-vis des CGER.



Les producteurs de la zone de Médina Pété inquiets !!!

Profitant des sessions de formation organisées par le CGERV dans les villages de Méri et de Thikité situés dans le département de Podor à environ 80 km de Ndjoum, Echo des CGER a donné la parole aux présidents des GIE Méri I, Méri III et Méri IV.

Dans cette zone de Médina Pété, les activités rizicoles ont démarré depuis 1990 avec la mise en place des stations pompages au niveau des périmètres de Méri (106,625 ha), Mboumba, Fondé Gandé (14,28 ha) et Méri IV (30 ha).

Il était prévu de faire trois campagnes par an sur le périmètre.

Au démarrage des activités, les rendements à l'hectare pouvaient aller jusqu'à 9 tonnes pour le riz. Actuellement, la moyenne tourne autour de 6 tonnes à l'hectare.

Depuis quelques années, l'eau se fait rare dans ces aménagements, surtout en saison sèche. C'est pour cette raison et malgré la volonté qui les anime, les producteurs de cette zone ne peuvent faire qu'une seule campagne par an.

Le périmètre de Méri comporte deux stations pompage:

- La station de l'Union de Ndjigadji composée de 5 GIE: Méri I, Méri II, Méri III, Diaobé I et Diaobé II qui exploitent une superficie totale de 106,625 ha. Cette station dispose de deux pompes.
- La station de Méri IV qui comprend un seul GIE Méri IV qui exploite une superficie de 30 Ha et constituée d'une seule pompe.

La superficie totale irriguée par les deux stations pompage au niveau du périmètre de Méri est de 136,625 Ha et la redevance hydraulique est fixée à 80 000 FCFA/Ha.

Les activités dans ce périmètre ont démarré en 2005. .

Difficultés rencontrées dans ce périmètre :

La principale difficulté rencontrée dans ce périmètre de Méri est la rareté de l'eau pour irriguer les parcelles. En effet, dès le début de la saison froide le niveau d'eau du fleuve baisse entraînant un assèchement du chenal qui les alimente. Ce phénomène est plus accentué durant la contre saison. C'est pour cette raison que l'aménagement n'est pas mis en valeur en contre saison. Cette situation perdure depuis quelques années et met en sursis la pérennité de ces aménagements. Selon les producteurs, la seule solution est de creuser le chenal afin que son niveau soit le plus bas possible par rapport à celui du fleuve.

Malheureusement cette solution est difficile à envisager du fait que le chenal est en béton. Dès lors une deuxième solution consiste à pomper directement l'eau sur le fleuve grâce à des GMP. Mais cette dernière semble être très coûteuse.

Une deuxième difficulté réside dans l'état même de l'aménagement. Actuellement il est exploité uniquement en hivernage, période pendant laquelle, la station ne peut faire tourner qu'une seule pompe sur les deux disponibles à cause de l'état de dégradation très avancée de l'aménagement (station de l'union de Ndjigadji) qui ne peut supporter que la capacité d'une seule pompe. Cette situation se répercute sur les rendements et les consommations en électricité. Les factures d'électricité tournent autour de 1 700 000 FCFA par mois en milieu de campagne hivernale.

La troisième difficulté est la rareté des machines agricoles. En effet, pour faire les façons culturales, les producteurs sont obligés d'aller jusqu'à Tarédji pour chercher des tracteurs, soit à 100 km. Le plus souvent, les prestataires ne veulent pas s'aventurer dans cette zone à cause de la taille trop petite des parcelles: 25 ares donc pas rentable pour les prestataires.

Tous ces problèmes cumulés font que les producteurs bien qu'animés par cette farouche volonté de cultiver sont dans le désarroi et s'interrogent sur l'avenir des périmètres irrigués dans leur localité.



LE « JOURNAL » AU PAYS DE GALO ET DIOGOYE

Diogyo : Bonjour Galo, toi aussi tu as été invité à cette rencontre ?

Galo : Oui en tant que représentant des producteurs de Pathé Galo. Actuellement nous sommes confrontés à des difficultés énormes pour irriguer nos parcelles. En effet, durant la contre saison, le chenal de la station est toujours à sec rendant impossible l'exploitation des parcelles. Actuellement le niveau du fleuve est inférieur à celui du chenal. En plus le chenal est en béton armé ce qui fait qu'il est impossible de le creuser avec les moyens dont on dispose.

Diogyo : Quelle coïncidence! Nous avons presque les mêmes problèmes.

Galo : Comment cela, c'est pas possible vous qui êtes à coté du barrage?

Diogyo : Cela importe peu. J'ai été invité à cette rencontre en tant que représentant des producteurs de Keur Diogyo. A Keur Diogyo beaucoup de parcelles de la contre saison ont été abandonnées, faute d'eau. D'ailleurs certains villages ont même des difficultés pour s'approvisionner correctement en eau car le canal est presque à sec et les pompes des stations tournent à vide. Si rien n'est fait ce sera la pire des catastrophes jamais connues.

Galo : « Soubanallah » mais qu'elles sont réellement les causes de cette catastrophe à Keur Diogyo ?

Diogyo : Certains pensent que c'est le Typha et les autres végétaux aquatiques qui gênent l'écoulement de l'eau

créant ainsi un bouchon. D'autres croient que se sont des nouvelles pompes installées entre la station et le canal qui alimente l'axe Gorom Lampasar qui dévient l'eau sur les nouvelles parcelles aménagées dans le cadre de la Goana. (grande offensive pour l'alimentation, la nutrition et l'abondance)

Galo : Chez nous, même en hivernage nous avons des problèmes d'eau. En effet durant l'hivernage notre station composée de deux pompes ne peuvent fonctionner en même temps à cause de l'état de dégradation très avancée de l'aménagement. En milieu d'hivernage la crépine de la pompe affleure à peine la lame d'eau du chenal ce qui fait qu'elle tourne à vide occasionnant une augmentation considérable de nos factures d'électricité. D'ailleurs c'est pour cette raison que nous ne pouvons faire qu'une seule campagne par an. Si des mesures immédiates ne sont pas prises c'est l'avenir de la riziculture dans notre zone qui est en jeu. Nos producteurs pensent entre autres solutions :

- o collaborer avec l'OMVS pour relever le niveau du fleuve
- o installer des pompes directement sur le fleuve
- o disposer d'engins pour creuser le chenal

Diogyo : Chez nous à Keur Diogyo tous les efforts effectués durant cette contre saison qui avait connu un démarrage très prometteur risquent d'être anéantis. Sans compter que la banque et la Sé-

nélec ne nous feront pas de cadeau. C'est pourquoi d'après les techniciens ce problème sera résolu grâce au canal « Krane kay » du projet « PE DEMAS » qui va augmenter la capacité de l'axe Gorom Lampasar pour les producteurs situés en aval du cours du d'eau. Ce qui sont en amont ne sont pas affectés par ce problème. Les travaux sont en cours mais on en saura plus durant la rencontre.

Galo : Espérons que nos autorités vont nous écouter attentivement afin de prendre des mesures immédiates face à nos problèmes car qui parle de riz parle de l'eau.

Diogyo : J'y crois aussi. Il paraît que notre ministre va participer à cette rencontre. D'ailleurs j'aperçois le gouverneur donc la réunion va démarrer. On se voit à la fin de la rencontre.

Galo : D'accord à tout à l'heure.



CENTRE DE GESTION ET D'ECONOMIE RURALE DE LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL

CGER Vallée

Centre de Ndiaye
BP 913 Saint Louis
tel/fax:
(221) 33 962 64 02
cgervallée@orange.sn
Site: www.cger-vallee.com

CGER Fouta

Base SAED Ndoum
tel/fax:
(221) 33 965 32 95

CGER Walo

Ancienne rizerie
Richard Toll
tel/fax:
(221) 33 963 33 88

« L'ECHO DES CGER »

Bulletin de liaison des Centres de Gestion et d'Économie Rurale

Directeur de publication: Ousseynou NDIAYE

Responsable de la publication: Assane KANE

Rédacteur en chef: Malick SY